



Association
Lac Laurel



EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de l'Association Lac Laurel tenue le 18 juin 2016 au Club de l'Étoile du Nord, Wentworth-Nord.

Résolution 2016-06-18-05

ATTENDU que l'Association Lac Laurel a pris connaissance de la mission, des études et des démarches entreprises par la Coalition pour une Navigation Responsable et Durable ;

Il est proposé par Linda Lecours, appuyée par Daniel Lanthier, et adopté à l'unanimité

Que l'Association Lac Laurel donne son appui à la Coalition pour une Navigation Responsable et Durable dans ses démarches à l'échelle canadienne pour faire modifier la loi fédérale sur la navigation en vue d'avoir des règles spécifiques pour la navigation de plaisance vs la navigation commerciale et de donner des pouvoirs aux provinces et aux municipalités dans l'application des règles basées sur les cartes bathymétriques.

Que l'Association Lac Laurel devienne membre de la Coalition pour une Navigation Responsable et Durable et paie la cotisation de 100 \$ à cet effet.

Certifié conforme,

Denise Cloutier
Vice-présidente